



IGUE RÉGIONALE DE TIR DE L'ÎLE-DE-FRANCE

9 villa Thoréton 75015 PARIS - Tél : 01 45 57 34 20

Mail : secretariat@lrtidf.org

Site internet : <https://ligue.idf-tir.org/>

ORGANISATION DU TIR SPORTIF ÉTÉ

SAISON 2025-2026

Mise à jour 16/02/2026

Additif régional au règlement de GESTION
SPORTIVE F.F.Tir Vie Nationale 2025-2026

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
PARTICIPATION : CONDITIONS, DÉROGATIONS, SURCLASSEMENTS	4
PRINCIPES DE QUALIFICATIONS AUX CHPTS DE FRANCE	6
CATÉGORIES D'ÂGES.....	7
CALENDRIER GESTION SPORTIVE	8
ARBALÈTE FIELD IR 900	9
ARBALÈTE MATCH 30M	11
ARMES ANCIENNES	13
BENCH-REST RIMFIRE.....	16
CARABINE 50M - PISTOLET 25/50M	18
CARABINE 300M I.S.S.F. et I.S.R.....	20
CIBLE MOBILE 50M	24
ÉCOLES DE TIR PLATEAU	26
PLATEAU FO-SO	27
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	29
TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES	32
CHAMPIONNATS DES CLUBS 25/50M et F.O./S.O.....	34
MATCH DES 3 LIGUES (CHAMPGAN/IDF/NORMANDIE)	35
QUOTAS DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX.....	36

IMPORTANT INFORMATIONS GÉNÉRALES

R.C.L.	M. Sébastien BLANCHOUIN	rcl@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 38 81
G.A.L.S ¹ Ligue	Mme Joany CAKIN Mme Cristiana SIMOES	competitions@lrtidf.org secretariat@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 38 76 Tél. 01 45 57 34 20

1. Contact avec Les Athlètes

Les Présidents de Club doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et e-mail) soient accessibles sur ITAC.

2. Para-Tir

Les athlètes para-tir seront intégrés dans tous les niveaux des compétitions de la gestion sportive.

3. Dérogations

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site de la Ligue.

Les Responsables Compétitions des Départements (R.C.D.) devront inclure dans leur palmarès - avant de les transmettre à la Ligue en format PDF - les résultats H.M. de leurs athlètes, s'ils souhaitent tirer leur échelon régional en Île-de-France, afin qu'ils apparaissent dans la liste des athlètes qualifiés.

4. Plans De Tir

La Ligue diffuse tous les plans de tir sur son site.

5. Inscriptions

Les clubs devront inscrire leurs athlètes via ISIS WEB.

6. Engagements - Facturations

Les clubs n'ayant pas encore réglé les engagements de leurs athlètes aux différents championnats de la saison 2024/2025 ne pourront pas participer aux championnats de la saison 2025/2026.

Le montant des factures doit être intégralement réglé avant le début du championnat concerné.

À partir du moment où le club réceptionne la facture des inscriptions de ses athlètes et qu'ils sont donc retenus pour participer aux divers championnats régionaux concernés, la Ligue Régionale de Tir de l'Ile-de-France inclura les athlètes inscrits dans les facturations des clubs, et aucune possibilité d'avoir ou de déduction ne sera permise en cas de désistement pour quelque raison que ce soit.

Le règlement est à effectuer par virement bancaire sur le compte de la Ligue Régionale de Tir.

7. Qualifications

Pour se qualifier, l'athlète doit être dans les quotas et réaliser les points minimas.

8. Résultats et Palmarès

Les responsables départementaux doivent clôturer leurs championnats via ISIS WEB afin qu'ils soient accessibles à la Ligue. Ils devront également transmettre, par mail, les palmarès de leurs championnats (pdf) **au gestionnaire administratif et logistique sportif** (competitions@lrtidf.org).

¹ Gestionnaire Administratif et Logistique Sportive

RAPPEL du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR 2025-2026 (extraits)

1. Participation

1.1 Conditions

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la GESTION SPORTIVE :

- Les athlètes en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTIR, certifiant, dans le cas d'un mineur, qu'ils sont en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour rappel : Le certificat médical au dos de la licence est désormais inutile et il ne sera plus nécessaire de présenter un certificat médical lors des championnats. Sur ces championnats la présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur. Le licencié doit vérifier la validité (1 an) de son certificat médical sur son espace « EDEN ».

- Ayant satisfait au principe de qualification, propre à chaque épreuve (voir A.2.1 GS F.F.Tir) et défini pour chaque niveau
- Régulièrement inscrits à la compétition concernée, leur club ayant acquitté les droits afférents à celle-ci.

Les athlètes devront se munir de leur licence lors de leur participation à un championnat.

Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration au secrétariat de la manifestation, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits bétabloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite

Seulement au moment de son contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

2. Code Vestimentaire (voir G.S. F.F.Tir – pages à 08-09)

À tous les échelons de la GS : tous les vêtements portés par les concurrents lors de ces compétitions devront être des tenues sportives appropriées pour les athlètes.

Pour toutes les disciplines, les tenues dites « camouflage », « combat » ou « police » sont interdites.

La FFTir est engagée vis à vis du ministère des sports par sa délégation de service public et par ses statuts vis à vis de ses membres.

En conséquence, dès l'échelon départemental de compétition, le port de signes religieux n'est pas toléré : ni croix, ni voile, ni kippa, ainsi que tout autre signe apparenté à une religion.

Le port de vêtements neutres tels que définis dans les règlements sportifs reste permis.

Pour les disciplines ISSF/WSPS : le port du jean bleu (ou denim) est interdit. Pour le cas spécifique des épreuves Mixtes par équipe Pistolet 10m, les athlètes concernés devront porter la même tenue (haut) lors de la phase qualificative et de la phase finale.

Durant les compétitions, les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux règles. Ils ne sont pas autorisés à porter tout type de sandales, ni à retirer leurs chaussures (avec ou sans chaussettes).

Ces règles vestimentaires s'appliquent également aux « assistants PARA-TIR » ou « loaders » qui sont amenés à rester sur le pas de tir sur toute la durée de la compétition pour aider le tireur à charger l'arme. Ces règles ne s'appliquent pas aux entraîneurs, accompagnateurs ou parents qui sont amenés à être présent sur le pas de tir lors du temps d'installation ou lors des finales.

Pour les disciplines hors ISSF/ WSPS : le port du jean est accepté sous réserve qu'il soit de couleur uniforme, sans trous et sans découpes effilochées.

La sanction pour un tireur qui ne portera pas une tenue jugée conforme sera une interdiction de participer au match du championnat départemental, régional ou national.

3. Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour raison valable, un athlète ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, exceptionnellement et uniquement par mail, demander une dérogation pour :

- Être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre ligue.
- Ou obtenir la prise en compte du championnat départemental à titre de championnat régional.
- Ou obtenir la qualification directe à l'échelon supérieur.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la Ligue et sur ITAC.

Les dérogations seront accordées :

- **à l'Échelon départemental**, par le Responsable Compétition de son Département (RCD) ou par le Président du Comité Départemental (si pas de RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, - et qui enverra un double de son accord à la Ligue -
- **à l'Échelon régional**, par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Attention : les demandes de dérogation sont obligatoires même pour les athlètes dont la Ligue n'organise pas d'échelon qualificatif dans une discipline donnée.

Il est de la responsabilité de l'athlète de demander au RCD ou au RCL d'accueillir les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation puis de transmettre, aussitôt le championnat tiré, la preuve et le résultat de sa participation au RCD de son département ou au RCL de sa Ligue.

3.1- Surclassements (voir GS Fédération & A.1.5)

Les athlètes ayant opté pour leur catégorie réelle ou de surclassement lors de première compétition inscrite au calendrier de la Section Compétition, devront, **dans une épreuve donnée**, conserver cette même catégorie jusqu'à la fin de la saison sportive et ce pour toutes les compétitions officielles fédérales.

- Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.
- Dans toutes les épreuves de la discipline Écoles de Tir, le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG. Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

Dans le cadre d'un surclassement, volontaire ou obligatoire, le tireur mineur doit être en possession d'une autorisation parentale de surclassement et d'un certificat médical de surclassement délivré par un médecin. Ce certificat de surclassement doit être différent de celui permettant la délivrance de la licence et peut être demandé lors de l'accès aux compétitions.

3.2- Cas particulier (voir GS Fédération & A.1.7)

Les étrangers licenciés à la F.F.Tir qui participent aux différents échelons verront leurs résultats apparaître sur le palmarès au rang qui leur revient avec la mention « ET » sans que le classement des autres tireurs n'en soit affecté.

Ils recevront le cas échéant une médaille correspondant à leur performance, mais ne pourront revendiquer un quelconque titre, ni une sélection en Équipe de France.

Au maximum un seul tireur de nationalité étrangère, licencié à la F.F.Tir, peut faire partie d'une équipe.

Principes de qualifications aux Championnats de France

DISCIPLINES	PRINCIPES DE QUALIFICATION	ÉCHELONS QUALIFICATIFS
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATIFS en 1 ou 2 fois) (point minimum à réaliser)	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ou INTER DÉPARTEMENTAUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
BENCH REST – TSV	OPEN	
ARBALETE MATCH 30M	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
ÉCOLES DE TIR PLATEAU PLATEAU PARA-TRAP	RÉGIONAUX <u>OBLIGATOIRES</u>	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
CARABINE 300M I.S.S.F – I.S.R.	UN ÉCHELON OBLIGATOIRE RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS TIREURS EN FONCTION DES QUOTAS DÉFINIS DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
JEUNES PARA-TIR	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX	CHAMPIONNATS RÉGIONAUX
PARA-TIR * 10 MÈTRES 25-50 MÈTRES ARBALÈTE FIELD 18M ARBALÈTE FIELD IR900 ÉCOLES DE TIR CIBLE CIBLE MOBILE TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES ARMES ANCIENNES RIMFIRE	DEUX ÉCHELONS OBLIGATOIRES DÉPARTEMENTAUX et RÉGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS ATHLÈTES EN FONCTION DES <u>QUOTAS</u> DÉFINIS (* <i>ET DES POINTS MINIMAUX</i>) DANS LES TABLEAUX SPÉCIFIQUES	CHAMPIONNAT RÉGIONAL

CATÉGORIES D'ÂGE : SAISON 2025/2026

Poussins	PF ou PG	nés	après le	31/12/15
Benjamins	BF ou BG	nés	entre le	01/01/14 et le 31/12/15
Minimes	MF ou MG	nés	entre le	01/01/12 et le 31/12/13
Cadets	CF ou CG	nés	entre le	01/01/09 et le 31/12/11
Juniors	JF ou JG	nés	entre le	01/01/06 et le 31/12/08
Dames 1 ou Seniors 1	D1 ou S1	nés	entre le	01/01/81 et le 31/12/05
Dames 2 ou Seniors 2	D2 ou S2	nés	entre le	01/01/66 et le 31/12/80
Dames 3 ou Seniors 3	D3 ou S3	nés	avant le	01/01/66
Vétérans Arbalète Field	VA	nés	avant le	01/01/76

Calendrier Régional Prévisionnel Été

Saison 2025-2026

MARS 2026

15	<i>Date limite championnats départementaux Silhouettes Métalliques Field et Carabine PC</i>
29	<i>Date limite championnats départementaux Silhouettes Métalliques Pistolet PC</i>
29	<i>Date limite championnats départementaux Rimfire</i>

AVRIL 2026

06	<i>Date limite championnats départementaux Tir aux Armes Règlementaires</i>	
18-19	CHAMPIONNAT RÉGIONAL SILHOUETTES MÉTALLIQUES FIELD ET CARABINE PC	ETRECHY
19	CHAMPIONNAT RÉGIONAL RIMFIRE	PONTOISE
19	<i>Date limite championnats départementaux Armes Anciennes</i>	
24-25	CHAMPIONNAT RÉGIONAL TAR	VERSAILLES
26	<i>Date limite championnats départementaux Arbalète Field IR900</i>	

MAI 2026

01 au 03	CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARMES ANCIENNES (25/50m et 100m)	BELLOY en FRANCE
03	<i>Date limite championnats départementaux Cible Mobile 50m</i>	
09-10	CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARBALÈTE FIELD IR900	ROMAINVILLE
22 au 25	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE RIMFIRE</i>	ARGENTAN
10	<i>Date limite championnats départementaux 25/50m</i>	
23-24	CHAMPIONNAT RÉGIONAL CIBLE MOBILE 50m	ETAMPES
30-31	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m	à définir
30-31	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m	PONTOISE

JUIN 2026

05 au 07	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE</i>	SAINT LOUP DU GAST
05 au 07	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m	à définir
06-07	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 25/50m	PONTOISE
10 au 13	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES</i>	VITROLLES
12 au 14	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALETE FIELD IR900</i>	PLEUMARTIN/NEUVILLE
12-13	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 300m ISR	VERSAILLES
13	CHAMPIONNAT RÉGIONAL 300m ISSF	VERSAILLES
13-14	CHAMPIONNAT RÉGIONAL SILHOUETTES MÉTALLIQUES PISTOLET PC	ETRECHY
14	CHAMPIONNAT RÉGIONAL SKEET OLYMPIQUE	CHARMENTRAY
14	CHAMPIONNAT RÉGIONAL ARBALÈTE MATCH 30m	LIVRY-GARGAN
19 au 21	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE TAR</i>	CNTS
20-21	MATCH DES 3 LIGUES (CHAMPAGNE /IDF/NORMANDIE)	PONTOISE

JUILLET 2026

03 au 05	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS SKEET OLYMPIQUE</i>	CNTS
09 au 12	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE CIBLE MOBILE 50m</i>	GIEN
15 au 22	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE 25/50m</i>	VOLMERANGES
19	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 25/50m</i>	VOLMERANGES
24-25	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALETE MATCH 30M</i>	CNTS

AOUT 2026

02 au 08	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE SILHOUETTES MÉTALLIQUES</i>	AUSSAC
----------	--	--------

SEPTEMBRE 2026

17 au 20	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE FOSSE OLYMPIQUE</i>	CERNAY
18 au 20	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE CARABINE 300m (ISR/ISSF)</i>	CNTS
25 au 27	<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE SKEET OLYMPIQUE</i>	CNTS

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATE :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

DIMANCHE 26 AVRIL 2026

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de Tir de Seine-Saint-Denis.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F. le **DIMANCHE 26 AVRIL 2026 à 23h59, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.**

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES et LIEU :

SAMEDI 09 et DIMANCHE 10 MAI 2026

1re CIE ARBALETRIERS ROMAINVILLE
37 rue de la Libre Pensée
93230 ROMAINVILLE

II.2 - QUOTAS :

L'accès au championnat régional est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site à partir dès le **vendredi 27 mars 2026**.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux doivent **clôturer leur championnat via ISIS WEB** au plus tard le :

MARDI 28 AVRIL 2026 à 12h00.

Ils devront également **transmettre par mail** au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lrtidf.org) **tous les palmarès en PDF**.

II.5 - INSCRIPTION :

La liste **prévisionnelle des qualifiés**, sera mise en ligne le :

JEUDI 30 AVRIL 2026

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le samedi 02 MAI 2026 à 10h00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le dimanche 03 MAI 2026 à 23h59

En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 03 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

LUNDI 04 MAI 2026 dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les CADETS et les JUNIORS,
- **15 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Les **factures** sont disponibles sur l'espace **ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 06 mai 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

II.7 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription **ÉQUIPE** disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le :

MARDI 05 MAI 2026 à 23h59

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : Du 12 au 14 JUIN 2026 à PLEUMARTIN/ NEUVILLE (86)

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

I.1 - DATE ET LIEU :

DIMANCHE 14 JUIN 2026

**S.T. LIVRY-GARGAN
PARC MUNICIPAL DES SPORTS
6 RUE DU DOCTEUR HERPIN
93190 LIVRY-GARGAN**

I.2 - QUOTAS :

L'accès au championnat régional est libre.

I.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site à partir dès le **Lundi 11 mai 2026**

I.4 - INSCRIPTION :

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, **via ISIS WEB**, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le lundi 18 MAI 2026 à 20h00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le mercredi 20 MAI 2026 à 23h59

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

MERCREDI 20 MAI 2026 à 23h59

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

JEUDI 21 MAI 2026

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

I.5 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les JUNIORS,
- **15 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Les **factures** sont disponibles sur l'espace **ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 10 juin 2026

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le Championnat Régional.

I.6 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le :

MARDI 09 JUIN 2026 à 23h59

II - CHAMPIONNAT DE France

II.1 - DATES ET LIEU : **Les 24 et 25 JUILLET 2026 au CNTS (36)**

II.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATE ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

L'épreuve KUCHENREUTER REPLIQUE se divise maintenant pour les S1 en 2 épreuves KUCHENREUTER REPLIQUE SIDE HAMMER (706-S) et KUCHENREUTER REPLIQUE UNDER HAMMER (706-U)

C'est intégré dans ISISWEB avec ces numéros d'épreuves.

Un même tireur ne peut concourir officiellement que dans une des deux épreuves.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F. le **DIMANCHE 19 AVRIL 2026 à 23h59, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.**

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEUX :

25/50 et 100m :

VENDREDI 01 – SAMEDI 02 et DIMANCHE 03 MAI 2026

**A.S.C. BELLOY-EN-FRANCE SECT TIR
Rue de Verdun
95270 BELLOY-en-FRANCE**

Plateau : Championnat à tirer dans une autre Ligue

II.2 - QUOTAS :

A la suite des résultats des championnats départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à la page 36.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 16 mars 2026.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux doivent clôturer leur championnat via ISIS WEB au plus tard le :

JEUDI 23 AVRIL 2026 à 12h00.

Ils devront également transmettre par mail au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lrtidf.org) tous les palmarès en PDF.

II.5 - INSCRIPTIONS :

La liste prévisionnelle des qualifiés, sera mise en ligne le :

JEUDI 23 AVRIL 2026

Épreuves Plateau :

Les athlètes devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

Épreuves Cible :

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le SAMEDI 25 AVRIL 2026 à 10h00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le DIMANCHE 26 AVRIL 2026 à 23h59

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 26 AVRIL à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MARDI 28 AVRIL 2026, dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les JUNIORS,
- **15 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Disciplines Plateau : suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

Les factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB du compte du club dès le mercredi 29 avril 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

II.7 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site internet de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le :

MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 23h59

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **Du 10 au 13 JUIN 2026 à VITROLLES**

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

RAPPEL :

Extrait des RÈGLES SPÉCIFIQUES BENCH-REST et RIMFIRE de la GESTION SPORTIVE NATIONALE de la F.F.Tir 2025-2026 – page 31 :

RIMFIRE :

La qualification pour le championnat de France se fera par le biais de quota de qualification sur la base des résultats réalisés lors du championnat régional.

Match : 1 jour de compétition avec 3 matchs et changement de postes à chaque match. Classement sur 750 points.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

DIMANCHE 29 MARS 2026.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F. le **DIMANCHE 29 MARS 2026 à 23h59, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.**

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATE ET LIEU :

DIMANCHE 19 AVRIL 2026

**SOCIETE DE TIR DE PONTOISE
Les Fonds Saint-Antoine
100 Rue de l'Hermitage
95301 PONTOISE**

II.2 - QUOTAS :

Les informations concernant les quotas sont indiquées à la page 36.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 23 février 2026.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux doivent clôturer leur championnat **via ISIS WEB** au plus tard le :

MARDI 31 MARS 2026 à 12h00.

Ils devront également **transmettre par mail** au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lrtidf.org) **tous les palmarès en PDF**.

II.5 - INSCRIPTION :

La liste prévisionnelle des qualifiés, sera mise en ligne le :

JEUDI 02 AVRIL 2026, dans la journée

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au Championnat Régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le vendredi 03 AVRIL 2026 à 20h00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le lundi 06 AVRIL 2026 à 23h59

-En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

LUNDI 06 AVRIL 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MERCREDI 08 AVRIL 2026, dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à **15€**.

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 15 avril 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **DU 21 au 24 MAI 2026 à ARGENTAN (61)**

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

RAPPEL : RÈGLEMENT CARABINE

- il sera tiré 1 balle par carton au 60b couché en 1h15 (cible papier)
- il sera tiré 1 balle par carton au 3X20 en 2h00 (cible papier)

ATTENTION : pour l'épreuve carabine 60b couché : les points seront comptés au 1/10^{ème} à l'échelon départemental et à l'échelon régional dans toutes les catégories.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

DIMANCHE 10 MAI 2026

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F. le **DIMANCHE 10 MAI 2026 à 23h59, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.**

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEUX :

SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 MAI 2026

VENDREDI 05, SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 JUIN 2026

A DÉFINIR

SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 MAI 2026

SAMEDI 06 et DIMANCHE 07 JUIN 2026

SOCIETE DE TIR DE PONTOISE (pour les dpts 75-78-92-93-95)

Les Fonds Saint-Antoine

100 Rue de l'Hermitage

95301 PONTOISE

II.2 - QUOTAS :

La qualification des athlètes au championnat régional dans ces épreuves, pour lesquelles un quota a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du championnat départemental.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 37-38.

ATTENTION

Dans le cas où il n'y aurait plus de places disponibles sur le site de la compétition imposé, l'athlète sera dirigé sur le deuxième site de la compétition en accord avec ce dernier.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le mardi 07 avril 2026.

II.4 - ACCÈS AUX CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux doivent clôturer leur championnat **via ISIS WEB au plus tard impérativement le :**

MARDI 12 MAI 2026 à 12h00.

Ils devront également **transmettre par mail** au gestionnaire administratif et logistique sportif de la Ligue (competitions@lrtidf.org) **tous les palmarès en PDF**.

II.5 - INSCRIPTIONS :

La liste des tireurs qualifiés, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MERCREDI 13 MAI 2026 dans la journée

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS (PIST et CAR) : **le vendredi 15 MAI 2026 à 20h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (PIST et CAR) : **le dimanche 17 MAI 2026 à 23h59**

En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 17 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MERCREDI 20 MAI 2026, dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les MINIMES, CADETS et JUNIORS,
- **15 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 27 mai 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **DU 15 au 22 JUILLET 2026 à VOLMERANGES LES MINES (57)**

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAUX DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

RAPPEL: Un athlète peut concourir dans deux épreuves différentes, **sauf** pour les épreuves « avant 1960 » et « après 1960 » pour se conformer au règlement international (<https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2025/07/RGSI-300M-2025-V3-30072025.pdf>)

I - CHAMPIONNAT RÉGIONAL CARABINE 300m I.S.S.F. :

I.1 - DATES ET LIEU :

SAMEDI 13 JUIN 2026

TIR NATIONAL DE VERSAILLES
02 route de Saint-Cyr
78000 VERSAILLES

I.2 - QUOTAS :

ATTENTION : un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 39.

I.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 11 mai 2026.

I.4 - INSCRIPTIONS :

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le samedi 23 MAI 2026 à 10h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le lundi 25 MAI 2026 à 23h59**

En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

LUNDI 25 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MARDI 26 MAI 2026, dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

I.5 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les JUNIORS,
- **20 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Les **factures** sont disponibles sur **l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 10 juin 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

I.6 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le :

MARDI 09 JUIN 2026 à 23h59

II - CHAMPIONNAT DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : 18 au 20 SEPTEMBRE 2026 au CNTS

II.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

III - CHAMPIONNAT RÉGIONAL CARABINE 300m I.S.R.

III.1 - DATES ET LIEU :

VENDREDI 12 et SAMEDI 13 JUIN 2026

**TIR NATIONAL DE VERSAILLES
02 route de Saint-CYR
78000 VERSAILLES**

III.2 - QUOTAS :

ATTENTION : un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 39.

III.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 11 mai 2026.

III.4 - INSCRIPTIONS :

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le samedi 23 MAI 2026 à 10h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le lundi 25 MAI 2026 à 23h59**

En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

LUNDI 25 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MERCREDI 27 MAI 2026 dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

III.5 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **20 €** par épreuve.

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 10 juin 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

III.6 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE - (voir règlement I.S.R. édition 2025) :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le :

MARDI 09 JUIN 2026 à 23h59.

IV - CHAMPIONNAT DE FRANCE

IV.1 - DATES ET LIEU : **18 au 20 SEPTEMBRE 2026 au CNTS**

IV.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite des championnats départementaux est fixée au :

DIMANCHE 03 MAI 2026

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de l'Essonne.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F. le **DIMANCHE 03 MAI 2026 à 23h59, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.**

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATE ET LIEU :

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 MAI 2026

**LES ÉQUIPIERS GACHETTE ÉTAMPOISE (E.G.E.)
Stand du Pont de Pierre, rue de gérofosse
91150 ÉTAMPES**

L'accès au championnat régional est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - QUOTAS :

La qualification des athlètes au championnat régional, pour lesquelles un nombre de places a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du championnat départemental.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 40.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le mardi 31 mars 2026.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

Les responsables départementaux doivent **clôturer leur championnat via ISIS WEB** au plus tard le :

MARDI 05 MAI 2026 à 12h00

Ils devront également **transmettre par mail** au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lrtidf.org) tous les palmarès en PDF.

II.5 - INSCRIPTION :

La liste **prévisionnelle des qualifiés**, sera mise en ligne le :

MERCREDI 06 MAI 2026 dans la journée

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le samedi 09 MAI 2026 à 10h00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le dimanche 10 MAI 2026 à 23h59

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 10 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

LUNDI 11 MAI 2026

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre Ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par épreuve, pour les JUNIORS,
- **20 €** par épreuve, pour les ADULTES.

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 20 mai 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

II.7 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue avant le :

MARDI 19 MAI 2026 à 23h59.

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **DU 09 AU 12 JUILLET 2026 à GIEN (45)**

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

MINI SKEET ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

MINI FOSSE ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

PLATEAUX ÉCOLES DE TIR : Championnat à tirer dans une autre Ligue

I.2 - QUOTAS :

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 40.

I.3 - INSCRIPTIONS :

Les athlètes devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

I.4 - ENGAGEMENTS :

Suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

I.5 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Suivre les directives de la Ligue régionale de tir concernée.

II - CHAMPIONNAT DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU :

Voir CALENDRIER SPORTIF PREVISIONNEL FFTir 2025-2026.

II.2 - QUALIFICATION ET TALEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Skeet Olympique **DIMANCHE 14 JUIN 2026 à CHARMENTRAY**

Fosse Olympique **Championnat à tirer dans une autre Ligue**

I.2 - QUOTAS :

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 40.

I.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 11 mai 2026.

I.4 - INSCRIPTIONS - Fosse Olympique :

Les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional devront contacter le club organisateur afin de suivre les instructions qui seront diffusés dans le courant du mois.

- Skeet Olympique :

Les clubs pourront inscrire les athlètes qui souhaitent participer au championnat régional, via ISIS WEB, aux dates suivantes :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le SAMEDI 30 MAI 2026 à 10h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le DIMANCHE 31 MAI 2026 à 23h59**

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 31 MAI 2026 à 23H59

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MARDI 02 JUIN 2026

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre Ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

I.5 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 45 € par épreuve, plateaux compris, pour les Seniors, les Dames et les Jeunes (cadets, juniors).

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 10 juin 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

I.6 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire de la **FICHE D'INSCRIPTION ÉQUIPE** disponible sur le site internet de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra être retournée au plus tard le :

MARDI 09 JUIN 2026 à 23h59

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEUX :

Fosse Olympique : **17 au 20 SEPTEMBRE 2026 à CERNAY (68)**

Skeet Olympique : **25 au 27 SEPTEMBRE 2026 à CNTS (36)**

II.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

SILHOUETTES MÉTALLIQUES

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

<u>Carabine PC et Field</u>	15 MARS 2026 à ÉTRÉCHY (Essonne)
<u>Pistolet Petit Calibre</u>	29 MARS 2026 à ÉTRÉCHY (Essonne)
<u>Pistolet Gros Calibre</u>	Championnat à tirer dans une autre Ligue

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du comité départemental organisateur.

Les athlètes tirant hors Ligue l'échelon départemental devront envoyer leurs résultats à leurs R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue I.D.F, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le championnat régional en I.D.F.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

Carabine PC et Field :

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Pistolet Petit Calibre :

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JUIN 2026

ETRECHY E.T.C.
Stand de tir Jean-Louis Guérin
Chemin des Vaugibourg
91580 ÉTRÉCHY

Pistolet Gros Calibre Championnat à tirer dans une autre Ligue

II.2 - QUOTAS :

L'accès aux championnats régionaux est libre, à condition d'avoir tiré les championnats départementaux.

RAPPEL :

Il n'est pas possible de tirer l'échelon départemental lors du championnat régional et inversement.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 41.

II.3 - PLAN DE TIR :

Il n'y aura pas de choix d'horaires ou de jour : le plan de tir des interdépartementaux sera reconduit et les athlètes seront automatiquement inscrits aux régionaux aux mêmes heures et même jour dans les mêmes épreuves.

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL - (Carabine PC/Field et Pistolet PC) :

Les responsables départementaux doivent clôturer leur championnat **via ISIS WEB** au plus tard le :

MARDI 17 MARS 2026 à 12h00 (Carabine PC/Field)

MARDI 31 MARS 2026 à 12h00 (Pistolet PC)

Ils enverront par mail à la Ligue le plan de tir prévisionnel des championnats régionaux **(Carabine PC/Field et Pistolet PC)**.

Ils devront également **transmettre par mail** au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lridf.org) tous les palmarès en PDF.

II.5 - INSCRIPTION :

Field et Carabine PC :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le samedi 04 AVRIL 2026 à 10h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le lundi 06 AVRIL 2026 à 23h59**

Pistolet PC :

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **le samedi 30 MAI 2026 à 10h00**

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : **le dimanche 31 MAI 2026 à 23h59**

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

LUNDI 06 AVRIL 2026 à 23H59 (Carabine PC/Field)

DIMANCHE 31 MAI 2026 à 23H59 (Pistolet PC)

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

MERCREDI 08 AVRIL 2026, dans la journée (Carabine PC/Field)

MARDI 02 JUIN 2026, dans la journée (Pistolet PC)

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre Ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

Pistolet Gros Calibre :

Les tireurs devront s'inscrire auprès de la Ligue Régionale concernée et en informer la Ligue Ile-de-France qui établira une dérogation individuelle ou globale nominative.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagement s'élèvent à

- **15 € pour les épreuves Combiné Debout :**
(407 Debout PPC - 408 Production visée ouverte FP - 409 Production visée optique FP) ;
- **15 € pour les autres épreuves.**

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 15 avril 2026 pour la Carabine PC et Field et le mercredi 10 juin 2026 pour le Pistolet PC.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

II.7 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription ÉQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le :**

MARDI 14 AVRIL 2026 à 23h59 (Carabine PC et Field)

MARDI 09 JUIN 2026 à 23h59 (Pistolet PC)

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : DU 02 AU 08 AOÛT 2026 à AUSSAC (81)

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU D'ACCÈS :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

Pour les épreuves 811 et 812, 815 et 816, 820 et 822 et 823 : les tireurs devront choisir dès le début des échelons qualificatifs l'épreuve dans laquelle ils souhaitent concourir. Ils ne peuvent pas tirer les deux/trois sur la même saison.

La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

LUNDI 06 AVRIL 2026

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du comité départemental organisateur.

II - CHAMPIONNAT RÉGIONAL

II.1 - DATES ET LIEU :

VENDREDI 24 et SAMEDI 25 AVRIL 2026

**TIR NATIONAL DE VERSAILLES
02 route de Saint-Cyr
78000 VERSAILLES**

II.2 - QUOTAS :

*** ATTENTION : ÉPREUVES à 25M (830, 831 et 832)**

Suite aux résultats des départementaux, un quota sera créé pour respecter le nombres places à 25m disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

Les informations concernant les quotas sont indiquées à partir de la page 41.

II.3 - PLAN DE TIR :

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le lundi 02 mars 2026.

II.4 - ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

L'accès au championnat régional est libre à condition d'avoir participé **OBLIGATOIUREMENT** aux **championnats départementaux**.

Les responsables départementaux doivent clôturer leur championnat **via ISIS WEB** au plus tard le :

MERCREDI 08 AVRIL 2026 à 12H00

Ils devront également transmettre par mail au gestionnaire administratif et logistique sportif (competitions@lrtidf.org) tous les palmarès en PDF.

II.5 - INSCRIPTIONS :

La liste prévisionnelle des qualifiés, sera mise en ligne le :

MARDI 14 AVRIL 2026, dans la journée

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

le samedi 18 AVRIL 2026 à 10H00

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

le dimanche 19 AVRIL 2026 à 23h59

- En cas de désistement, l'athlète doit en informer son président de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard le :

DIMANCHE 19 AVRIL 2026 à 23h59

La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

LUNDI 20 AVRIL 2026, dans la journée

Attention : les athlètes qui ont demandé à tirer leur championnat régional dans une autre Ligue n'apparaîtront pas sur cette liste.

II.6 - ENGAGEMENTS ET FACTURATION :

Les droits d'engagements s'élèvent à : **15 € par épreuve**.

Les **factures sont disponibles sur l'espace ISIS WEB** du compte du club dès le mercredi 22 avril 2026.

Pour confirmer la participation de leurs athlètes, les clubs devront régler la facture globale avant le championnat régional.

II.7 - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription **ÉQUIPE** disponible sur le site de la Ligue.
Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le** :

MARDI 21 AVRIL 2026 à 23h59

III - CHAMPIONNAT DE FRANCE

La qualification aux championnats de France, implique obligatoirement la participation à l'échelon départemental et à l'échelon régional (sauf pour l'épreuve 821 où l'échelon départemental peut être facultatif si le Comité Départemental n'est pas encore équipé des matériels de ciblerie. C'est uniquement lors de l'échelon régional que les points sont pris en compte pour le calcul des quotas.

III.1 - DATES ET LIEU : **DU 19 au 21 JUIN 2026 au CNTS (36)**

III.2 - QUALIFICATION ET TABLEAU DES QUOTAS DE QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS
CARABINE 50M ET PISTOLET 25M
FOSSE OLYMPIQUE ET SKEET OLYMPIQUE

I - COMPOSITION DES ÉQUIPES

Un club ne peut engager qu'une équipe par épreuve prévue au programme.

Carabine 50m :

Les équipes sont composées OBLIGATOIREMENT de 5 athlètes dont :

- 3 athlètes en position « couché »,
- 1 athlète en position « debout »
- 1 athlète en position « genou ».

Rappel

Au niveau régional, le score de l'équipe s'effectue en additionnant les résultats du régional individuel des 3 tireurs de 60 balles couché (comptage de ces points au dixième) et des 2 tireurs de 3x20 – comptage au point entier.

Pistolet 25m :

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- 4 athlètes utilisent une arme en Calibre 22 LR
- 1 athlète utilisent une arme en Percussion Centrale.

Rappel : Au niveau régional, le total de l'équipe est effectué en additionnant les résultats des 4 tireurs de Pistolet 25m et du tireur Pistolet percussion centrale.

À compter de la saison 2023/2024, les clubs de Division 1 et 2 n'auront plus à participer à la phase régionale de qualification. Ils seront qualifiés automatiquement pour la finale nationale sous réserve d'avoir confirmé leur participation à cette compétition suite au courrier qui sera envoyé par la FFTir.

Fosse Olympique et Skeet Olympique :

Un club pourra engager une ou plusieurs équipes par épreuve.

Les équipes sont composées de 3 athlètes.

II - TOUR RÉGIONAL

Carabine 50m- Pistolet 25m :

Pour participer à l'échelon régional, les clubs doivent transmettre à la Ligue par mail à (competitions@lrtidf.org) - avant le tour individuel du championnat régional le

LUNDI 25 MAI 2026 à 23h59.

- la fiche d'inscription qui sera disponible sur le site de la Ligue en indiquant impérativement le nom des athlètes.

La liste des équipes inscrites sera mise en ligne sur le site de la Ligue le **MARDI 26 MAI 2026 à 23h59, dans la journée.**

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

A l'issue du championnat régional, la Ligue complètera les fiches en inscrivant les scores des athlètes désignés par le capitaine d'équipe, avant de les transmettre à la Fédération.

Le classement du tour régional sera mis en ligne à l'issue de la compétition.

Plateau : Il n'y a pas de tour régional (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026 – pages 81 à 85).

III - CHAMPIONNATS DE France

III.1 - DATES ET LIEU :

Skeet Olympique :du 03 au 05 JUILLET 2026 au CNTS (36)

Fosse Olympique :du 05 au 07 JUIN 2026 à SAINT LOUP DU GAST (53)

25/50m: 19 JUILLET 2026 à VOLMERANGE (57)

III.2 - QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026.

MATCH DES 3 LIGUES

Une rencontre entre les Ligues Régionales suivantes : Champagne, Normandie et Ile-de-France.

I - DATE ET LIEU

Cette rencontre se déroulera :

LES SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 JUIN 2026

SOCIETE DE TIR DE PONTOISE
Les Fonds Saint-Antoine
100 Rue de l'Hermitage
95301 PONTOISE

II - CRITÈRES DE SÉLECTION

À l'issue des championnats départementaux, le RCL sélectionnera les trois meilleurs athlètes dans chacune des catégories suivantes :

- Juniors filles
- Juniors garçons
- Seniors
- Dames

Les athlètes sélectionnés devront obligatoirement pratiquer les épreuves suivantes :

- carabine : 2 épreuves (3 positions et 60 balles couché)
- pistolet : 2 épreuves (pistolet 25m et pistolet standard 25m) et (pistolet vitesse 25m pour les juniors)

III - PUBLICATION DE LA LISTE DES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS

III.1 - Plan de tir

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le **LUNDI 18 MAI 2026**.

III.2 - Inscriptions

Les listes des athlètes sélectionnés pourront être consultés sur le site internet de la Ligue dès le

MERCREDI 27 MAI 2026

En cas de désistement, l'athlète doit en informer son Responsable de Compétitions de Ligue afin qu'il le retire de la liste des participants au match au plus tard le :

DIMANCHE 31 MAI 2026 à 23h59

La liste des tireurs inscrits, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<https://ligue.idf-tir.org/>) le :

LUNDI 01 JUIN 2026, dans la journée

QUOTAS DE QUALIFICATION LIGUE I.D.F.

1 - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION ARBALETE FIELD IR 900 :

900 ARBALETE FIELD IR900	CATÉGORIES	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.
			REGX
CG	90	libre	
JG	90	libre	
D1	90	libre	
S1	90	libre	
VA Dames / VA Seniors	90	libre	

2 - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION ARBALETE MATCH 30M :

030 ARBALETE MATCH 30M	CATEGORIE	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.
			REGX
	S1	60	libre

3 - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION ARMES ANCIENNES :

DISCIPLINE	N° INFO	O-R	CAT	LIGUE IDF	
				Régional	
COMINAZZO	605	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	705	REP	S1	quotas (1)*	minima*
KUCHENREUTER	706	REP	JG	quotas (1)*	minima*
	606	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	706-S	REP	S1	quotas (1)*	minima*
	706-U	REP	S1	quotas (1)*	minima*
COLT	607	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
MARIETTE	712	REP	JG	quotas (1)*	minima*
	712	REP	S1	quotas (1)*	minima*
TANZUTSU	628	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	728	REP	S1	quotas (1)*	minima*
DONALD MALSON	623	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	723	REP	S1	quotas (1)*	minima*
MIQUELET	601	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	701	REP	S1	quotas (1)*	minima*
TANEGASHIMA	614	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	714	REP	S1	quotas (1)*	minima*
VETTERLI	715	REP	JG	quotas (1)*	minima*
	615	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	715	REP	S1	quotas (1)*	minima*
HIZADAI	616	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	716	REP	S1	quotas (1)*	minima*
PENSYLVANNIA	636	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	736	REP	S1	quotas (1)*	minima*
LAMARMORA	637	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	737	REP	S1	quotas (1)*	minima*
WALKYRIE	608	OR.	D1	quotas (1)*	minima*
	708	REP	D1	quotas (1)*	minima*
MAXIMILIEN	602	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	702	REP	S1	quotas (1)*	minima*
MINIE	603	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	703	REP	S1	quotas (1)*	minima*
WHITWORTH	604	OR.	S1	quotas (1)*	minima*
	704	REP	S1	quotas (1)*	minima*
PLATEAU	MANTON	621	OR.	S1	Hors Ligue IDF
		721	REP	S1	Hors Ligue IDF
	LORENZONI	622	OR.	S1	Hors Ligue IDF
		722	REP	S1	Hors Ligue IDF

(1) sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

*Attention : suite aux résultats des championnats départementaux un quota et des points minima seront créés pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional.

4 - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION BENCH REST / RIMFIRE :

996 RIMFIRE à 50m	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.
			REGX
	S1	75	45

5 - TABLEAUX DES QUOTAS DE PARTICIPATION CARABINE 50M ET PISTOLET 25/50 M :

PISTOLET STANDARD 25M N° INFO : 250

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries	POINTS MINIMA
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	10*	Choix	420
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	16*	Choix	420
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	14*	Choix	420
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	32*	Choix	480
Dames 2	60	D2 D3	17*	Choix	420
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	34*	Choix	470
Seniors 3	60	D3 S3	32*	Choix	465

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

PISTOLET PERCUSSION CENTRALE 25M

N° INFO : 251

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	SÉRIES	POINTS MINIMA
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	15*	Choix	400
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	30*	Choix	380
Seniors 3	60	D3 S3	30*	Choix	380

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

PISTOLET 25M N° INFO : 252

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	SÉRIES	POINTS MINIMA
Cadets Filles	60	MF CF	10*	Choix	400
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	10*	Choix	400
Juniors Filles	60	CF JF	11*	Choix	400
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	11*	Choix	400
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	22*	Choix	480
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	43*	Choix	490
Dames 2	60	D2 D3	27*	Choix	450
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	50*	Choix	490
Seniors 3	60	D3 S3	50*	Choix	480

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE

N° INFO : 253

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	SÉRIES	POINTS MINIMA
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	3*	Choix	380
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	6*	Choix	380
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	19*	Choix	480
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	11*	Choix	450

PISTOLET 50M
N° INFO : 500

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	SÉRIES	POINTS MINIMUMS À FAIRE
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	8*	Choix	400
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	8*	Choix	450
Dames 2	60	D2 D3	6*	Choix	400
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	15*	Choix	450
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	30*	Choix	400
Seniors 3	60	D3 S3	30*	Choix	400

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

CARABINE 50M - 60 BALLES « COUCHÉ »
N° INFO : 501

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries	POINTS MINIMA
Minimes Filles	60	MF	6*	Choix	460
Minimes Garçons	60	MF MG	6*	Choix	460
Cadets Filles	60	MF CF	20*	Choix	460
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	20*	Choix	460
Juniors Filles	60	CF JF	13*	Choix	480
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	13*	Choix	480
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	26*	Choix	500
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	35*	Choix	520
Dames 2	60	D2 D3	10*	Choix	450
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	38*	Choix	450
Dames 3	60	D3	5*	Choix	450
Seniors 3	60	D3 S3	32*	Choix	450

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

CARABINE 50M – 3 x 20
N° INFO : 502

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries	POINTS MINIMA
Minimes Filles	60	MF	OPEN	Choix	360
Minimes Garçons	60	MG	OPEN	Choix	360
Cadets Filles	60	MF CF	OPEN	Choix	400
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	OPEN	Choix	400
Juniors Filles	60	CF JF	OPEN	Choix	420
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	OPEN	Choix	420
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	OPEN	Choix	480
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	OPEN	Choix	480
Dames 2	60	D2 S2	OPEN		460
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	OPEN	Choix	420

* : Le quota peut changer en fonction du nombre de places disponibles au championnat régional.

PARA-TIR - ÉTÉ

N° INFO : voir tableau des quotas gestion sportive F.F.TIR (page 84)

6 - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION ISSF ET ISR :

CARABINE 300M - 60BC N° INFO : 300

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX
Juniors Garçons	60	JF JG	libre
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre
Seniors 3	60	D3 S3	libre

CARABINE 300M - 3 x 20 LIBRE N° INFO : 302

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX
Dames 1	60	JF D1 D2 D3	libre
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre

I.S.R. ARMES « AVANT 1960 » N° INFO : 305

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *

I.S.R. ARMES « APRÈS 1960 » N° INFO : 306

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *

I.S.R. Match Rifle N° INFO: 307

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX
Seniors 1	30	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	QUOTA *

* ATTENTION : DISCIPLINES I.S.R. (305 et 306) :

Un quota sera créé pour respecter le nombre de places disponibles au championnat régional à VERSAILLES.

7 - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION CIBLE MOBILE 50M :

505 CIBLE MOBILE 50M 30+30	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.
			QUOTAS REGX
	JG	60	1
	S1	60	4
	S2	60	5

506 CIBLE MOBILE 50M MIXTE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.
			QUOTAS REGX
	JG	40	1
	S1	40	4
	S2	40	5

- En fonction du nombre de postes disponibles définis à l'avance, le responsable de la compétition pourra attribuer éventuellement des places supplémentaires.

8 - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION PLATEAU - FOSSE OLYMPIQUE - DOUBLE TRAP - SKEET OLYMPIQUE :

001 FOSSE OLYMPIQUE 002 SKEET OLYMPIQUE	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F.
			REGX
	CF	125	libre
	CG	125	libre
	JF	125	libre
	JG	125	libre
	D1	125	libre
	S1	125	libre
	S2	125	libre
	S3	125	libre

* L'accès aux Championnats de France est open sous réserve de participation au championnat régional.

PARA-TIR - PLATEAU
N° INFO : voir tableau des quotas gestion sportive FFTIR (page 85)

9 - TABLEAU DES POINTS D'ACCES SILHOUETTE MÉTALLIQUES :

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F. REGX *
Pistolet - G.C.			
400	G.C. REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre
401	G.C. PRODUCTION POSITION LIBRE	S1	libre
402	G.C. UNLIMITED	S1	libre
403	G.C. DEBOUT	S1	libre
Pistolet - P.C.			
404	22 LR REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre
405	22 LR PRODUCTION POS. LIBRE	S1	libre
406	22 LR UNLIMITED	S1	libre
407	22 LR DEBOUT	S1	libre
Fiel Pistol			
408	FIELD VISÉE OUVERTE	S1	libre
409	FIELD VISÉE OPTIQUE	S1	libre
Carabine - P.C.			
410	CARABINE 22LR LÉGÈRE	S1	libre
411	CARABINE 22LR SILHOUETTE	S1	libre
Carabine - G.C.			
412	CARABINE G.C. LÉGÈRE	S1	libre
413	CARABINE G.C. LOURDE	S1	libre

* RÉGIONAUX : accès libre sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

10 - TABLEAU DES QUOTAS DE QUALIFICATION TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES :

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F. ACCES REGX
810	FUSIL à Répétition Manuelle	S1	libre
811	FUSIL Armes Modifiées Gros Calibre	S1	libre
812	FUSIL Armes Modifiées Petit Calibre	S1	libre
815	FSA - Gros Calibre	S1	libre
816	FSA - Petit Calibre	S1	libre
820	CARABINE d'initiation militaire 22 LR	S1	libre
822	CARABINE d'initiation militaire 22LR - position assis	S1 HP	libre
823	CARABINE militaire match 22LR	S1	libre
821	CARABINE 22 LR semi-automatique	S1	libre
830	PISTOLET/REVOLVER	S1	62
831	PISTOLET VITESSE RÉGLEMENTAIRE	S1	80
832	ARMES DE POINGS AUTHENTIQUES	S1	15

* **ATTENTION** : interdiction de surclassement pour les cadets dans les épreuves tirées avec des armes de gros calibre – les seules épreuves TAR autorisées pour les cadets sont donc la 820, la 821 et la 823 (Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2025-2026 – page 45).